

TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT 2024-2025



	Classe Passerelle	Petite, moyenne et grande section	Modalités de paiement
DROIT D'INSCRIPTION ANNUEL			
1 ^{ère} inscription à l'école (90€ à partir du 2 ^{ème} enfant)	100 €		Chèque au plus tard le 30 avril
Renouvellement inscription à partir du 2 ^{ème} enfant	70 € 60 €		Prélèvement le 10 avril non remboursable
SCOLARITE ANNUELLE			
Frais d'entretien du bâtiment	2 941€	1 415 €	Payable en 10 mensualités de septembre à juin
Cotisation pédagogique			
Frais administratifs			
Provision Cotisations reversées à l'Enseignement catholique UDOGEC + DDEC)*			
Scolarité			
Ateliers d'anglais			
Psychomotricité			
Remise sur la <u>scolarité</u> de 10% à partir du 2 ^{ème} enfant inscrit, 20% à partir du 3 ^{ème} et 30% à partir du 4 ^{ème} ***			
CANTINE PAR ENFANT (inclus surveillance pendant la pause méridienne)			
Forfait annuel (min 3 mois)	660 €		Idem scolarité
Ticket occasionnel	6 € / repas		A réception des factures par virement
GARDERIE PAR ENFANT			
Forfait annuel	Matin <u>ou</u> soir	380 €	Idem scolarité
	Matin <u>et</u> soir	760 €	
Occasionnelle	Matin <u>ou</u> soir	4,50 €	A réception des factures par virement
	Matin <u>et</u> soir	8 €	
COTISATION NON OBLIGATOIRE A L'APEL (Association des parents d'élèves)			
Cotisation annuelle	24 € dont 16,62€ reversés à l'APEL national et régional		Prélevée le 10 septembre

montant révisé en fin d'année, *la réduction s'applique sur l'enfant le plus âgé.*

- Les chèques sont à établir à l'ordre de l'A. P. F. qui est l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique des Lucioles (OGEC). Nous n'acceptons plus les espèces.
Chaque règlement par chèque doit impérativement se faire sous enveloppe portant le nom de votre enfant, sa classe et l'objet du règlement.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL merci de cocher cette case.

J'ai bien pris connaissance des conditions tarifaires de l'école des Lucioles et je les accepte sans réserve.

Date et Signature des parents précédée de la mention «
